

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 143 | 13-19 mars 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 79 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

19 mars : La police d'Izmir a arrêté 47 personnes pour avoir fourni une aide financière aux familles des personnes emprisonnées en raison de leurs liens avec le mouvement Gülen. Des économies personnelles, des bijoux, des téléphones portables et des ordinateurs ont été confisqués lors de l'opération ordonnée par les procureurs d'Izmir.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

13 mars : La police d'Izmir a brièvement détenu 13 personnes, dont des membres et des dirigeants du HDP, en raison de leur participation à un événement organisé dans un bâtiment du parti.

15 mars : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée devant un palais de justice, détenant brièvement 45 manifestants.

16 mars : Un tribunal d'Izmir a condamné 30 anciens étudiants universitaires à plus de 3 ans de prison chacun pour avoir participé à des manifestations contre une catastrophe minière en 2014.

19 mars : La police d'Istanbul, Mardin et Izmir est intervenue lors des célébrations du Newroz, arrêtant 272 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

13 mars : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages sur des allégations de détournement de fonds impliquant une association de mosquées.

13 mars : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à 3 reportages et 6 tweets concernant des allégations selon lesquelles le propriétaire d'une chaîne de télévision aurait des liens avec un patron de la mafia.

13 mars : L'université de Yalova, dans le nord-ouest de la Turquie, lance une enquête administrative sur l'universitaire Çiğdem Kurt qui a critiqué, lors d'une conférence, la manière dont le gouvernement a géré les tremblements de terre.

13 mars : Un tribunal administratif d'Ankara a ordonné la réintégration de 5 universitaires qui avaient été démis de leurs fonctions après avoir signé une déclaration critiquant la gestion du conflit kurde par le gouvernement.

14 mars : La police d'Istanbul a brièvement détenu Ferhat Çelik, un cadre de l'agence de presse pro-kurde Mezopotamya.

14 mars : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages sur une entreprise qui aurait causé des pertes publiques en falsifiant de faux billets.

14 mars : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins 6 reportages couvrant des allégations concernant une entreprise de construction qui a construit les autoroutes qui ont été détruites lors des tremblements de terre de février.

14 mars : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à un reportage couvrant des allégations d'inconduite concernant İrfan Keskin, un ancien cadre de l'agence gouvernementale de secours en cas de catastrophe.

14 mars : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter le journaliste Adil Demirci qui a été jugé pour terrorisme.

15 mars : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à 3 reportages couvrant des allégations de népotisme impliquant le ministre du Trésor et des Finances Lütfi Elvan.

16 mars : La police d'Istanbul a arrêté le journaliste Aren Yıldırım.

16 mars : La police d'Ankara a arrêté le journaliste kurde Hamdullah Bayram, qui fait face à des accusations liées au terrorisme. Bayram a ensuite été arrêté par un tribunal.

16 mars : La police de Van a arrêté 9 personnes, dont des politiciens et des dirigeants d'ONG, accusées de diffuser de la propagande terroriste.

16 mars : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à une chronique d'opinion sur des allégations de corruption impliquant le politicien du parti au pouvoir Doğan Çelik.

16 mars : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à un reportage couvrant les commentaires d'un officier de gendarmerie anonyme qui a admis que les agences

gouvernementales avaient été prises au dépourvu pour les tremblements de terre de février.

17 mars : La police de Şanlıurfa a arrêté la journaliste Gülistan Dursun qui suivait une manifestation.

17 mars : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à 6 reportages couvrant des allégations concernant un parti politique qui a annoncé son soutien au président lors des prochaines élections.

17 mars : Un tribunal de Rize a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages couvrant des allégations de fraude impliquant l'ancien ministre Berat Albayrak.

17 mars : Les médias ont affirmé que l'agence de presse allemande Deutsche Welle prévoyait de fermer son bureau en Turquie après que les autorités turques ont refusé de renouveler sa licence.

17 mars : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter les journalistes Ozan Buz et Firat Fistik qui ont été jugés en raison de leurs reportages sur un recteur d'université controversé nommé par le gouvernement.

19 mars : La Direction générale de la sécurité (EGM) a annoncé qu'un total de 185 personnes avaient été arrêtées en raison de leurs messages « provocateurs » sur les réseaux sociaux au sujet des tremblements de terre, contre 179 la semaine dernière.

19 mars : Un tribunal d'Uşak a infligé une amende à l'actrice Farah Zeynep Abdullah, accusée d'avoir insulté un ancien militaire soupçonné de viol.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

14 mars : Une amnistie fiscale annoncée par le gouvernement comprenait une clause discriminatoire à l'encontre des personnes faisant l'objet d'une enquête ou renvoyées de la fonction publique en raison de leurs liens avec le mouvement Gülen.

MINORITÉ KURDE

13 mars : La police d'Izmir a brièvement détenu 13 personnes, dont des membres et des dirigeants du HDP, en raison de leur participation à un événement organisé dans un bâtiment du parti.

14 mars : La police d'Istanbul a brièvement détenu Ferhat Çelik, un cadre de l'agence de presse pro-kurde Mezopotamya.

19 mars : La police d'Istanbul, Mardin et Izmir est intervenue lors des célébrations du Newroz, arrêtant 272 personnes.

CONDITIONS CARCÉRALES

14 mars : La Cour constitutionnelle a jugé que les autorités avaient violé les droits d'un couple emprisonné en ne leur permettant pas d'échanger des visites.

15 mars : Une prison de Balıkesir a fait obstacle à l'hospitalisation des détenus qui refusaient de subir des fouilles buccales.

17 mars : Des rapports ont révélé qu'une prison de Manisa détenait 20 détenus dans une salle conçue pour 8 personnes et que certains détenus ont été contraints de dormir par terre en raison de la surpopulation.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

17 mars : L'Association pour la recherche sur la migration (GAR) a publié un rapport indiquant que les réfugiés syriens dans les zones touchées par le tremblement de terre dans le sud de la Turquie ont été victimes de « discrimination à plusieurs niveaux », notamment des discours de haine, des mauvais traitements et des violences physiques.

19 mars : Des rapports affirment que les forces de sécurité turques ont torturé à mort 2 réfugiés syriens à la frontière turco-syrienne. 3 gendarmes ont été arrêtés en lien avec ces allégations.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

16 mars : Une prison d'Ağrı a imposé des restrictions sur les droits d'appel téléphonique du chef de la communauté religieuse emprisonné Alparslan Kuytul au motif qu'« il était le seul à parler » lors de ses appels téléphoniques. Kuytul a été emprisonné à la suite de ses critiques virulentes du gouvernement.

17 mars : Les gardes du quartier de Hatay ont agressé physiquement les survivants du tremblement de terre qui

tentaient de récupérer leurs effets personnels dans un bâtiment endommagé.

19 mars : Des rapports affirment que les forces de sécurité turques ont torturé à mort 2 réfugiés syriens à la frontière turco-syrienne. 3 gendarmes ont été arrêtés en lien avec ces allégations.